

**Direction Générale des Ressources / Direction des Question n° 086
Finances et du contrôle de gestion**

Finances

REF : DAF2017015

Signataire : JB

Séance du Conseil Municipal du 18/05/2017

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

**OBJET : Approbation du compte administratif 2016 du budget annexe du Centre
municipal de Santé**

EXPOSE :

Voir la note de présentation synthétique en annexe.

RAPPORT SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2016 BUDGET ANNEXE DU CENTRE MUNICIPAL DE SANTE (CMS)

1) LES GRANDS EQUILIBRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le compte administratif 2016 fait ressortir les résultats suivants :

- **Un excédent de fonctionnement de 51 544 € qui permet au CMS de combler intégralement ses déficits antérieurs.**

Sur l'exercice 2016, les recettes du CMS ont été plus élevées que ses dépenses. Il s'agit toutefois d'un phénomène à relativiser : en effet, l'excédent de fonctionnement dégagé en 2016 était nécessaire pour absorber les déficits cumulés des années antérieures. La subvention d'équilibre versée en 2016 par le budget principal permet donc au CMS de démarrer l'exercice 2017 sans déficit.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

5 287 891 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

5 339 435 €

DEPENSES DE PERSONNEL

4 275 796 €

RECETTES TARIFAIRES

2 656 105 €

CHARGES COURANTES

964 898 €

SUBVENTION D'EQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL

1 782 633 €

AUTRES DEPENSES

1 397 €

SUBVENTIONS DES PARTENAIRES

895 982 €

OPERATIONS D'ORDRE (AMORTISSEMENTS)

45 800 €

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2016 : 51 544 €

- **Un excédent d'investissement de 42 693 € qui permet au CMS de financer ses investissements à venir.**

Les dépenses d'investissement réalisées par le CMS en 2016 sont relativement modestes en raison notamment du report à 2017 de l'ouverture du 5^e fauteuil dentaire. La section d'investissement est donc excédentaire en 2016 ce qui signifie que les dépenses ont été moindres que les recettes. Ce résultat favorable permet d'alimenter les excédents antérieurs et permettra au CMS de financer, sans apport du budget principal, ses dépenses d'investissement pour l'exercice 2017

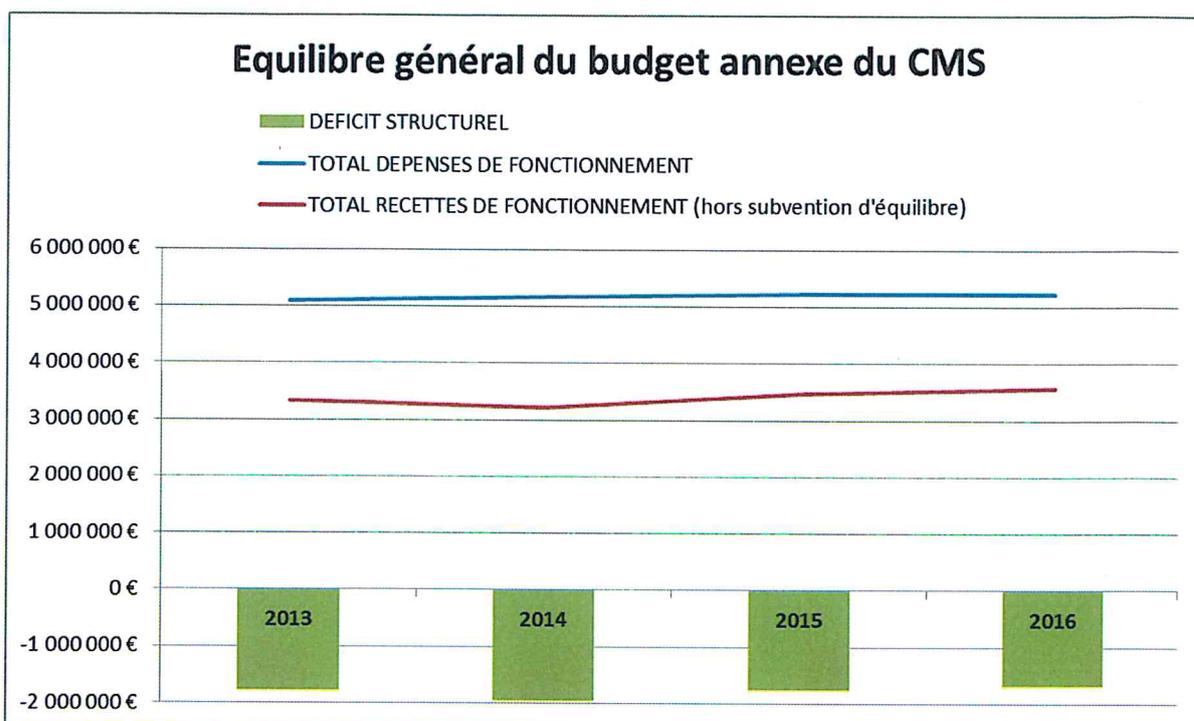
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 41 256 €	RECETTES D'INVESTISSEMENT 83 949 €
DEPENSES D'EQUIPEMENT 41 256 €	SUBVENTIONS DES PARTENAIRES 22 236 €
	FCTVA 15 912 €
	OPERATIONS D'ORDRE (AMORTISSEMENTS) 45 800 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2016 : 42 693 €	

L'exercice 2016 a donc permis au CMS de rééquilibrer ses comptes et d'éponger les déficits antérieurs tout en conservant des marges de manœuvre sur la section d'investissement.

2) GRACE A DES RECETTES DYNAMIQUES ET DES DEPENSES STABLES, LE DEFICIT STRUCTUREL DU CMS SE REDUIT EN 2016

L'activité du CMS est marquée par un déséquilibre structurel : **les dépenses nécessaires à l'activité médicale sont supérieures aux recettes qu'elle génère**. On remarque depuis 2014 une légère diminution de ce déficit structurel passant de -1 946 k€ en 2014 à -1 672 k€ en 2016.

Ce phénomène s'explique non pas par une diminution de l'activité du CMS mais par une stabilisation de ces dépenses de fonctionnement (taux de croissance annuel moyen de 0,90%) conjuguée à une croissance plus rapide de ses recettes (+ 2,29% par an en moyenne depuis 2013).



1. Les dépenses de fonctionnement ont été très peu dynamiques en 2016 (+0,11%) notamment en raison d'une légère diminution de la masse salariale (-0,06%)

Les dépenses de fonctionnement du CMS sont quasiment stables entre 2015 et 2016. D'ailleurs, si l'on ne retient que les dépenses réelles de fonctionnement (hors opérations d'ordre liées aux amortissements), elles sont en repli de -0,17% en 2016, et ce pour la première fois.

POSTES DE DEPENSES	CA 2015	CA 2016	Evolution 2016/2015
Dépenses propres (011)	284 067,13 €	325 718,72 €	14,66%
Dépenses indirectes (011 - REFACTUR)	666 352,75 €	639 179,00 €	-4,08%
Masse salariale (012)	4 219 393,40 €	4 217 005,99 €	-0,06%
Autres dépenses (65 et 67)	22 158,54 €	1 396,85 €	-93,70%
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	5 191 971,82 €	5 183 300,56 €	-0,17%
Amortissements (042)	31 445,75 €	45 800,43 €	45,65%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 223 417,57 €	5 229 100,99 €	0,11%

- *Les dépenses propres du CMS ont été fortement dynamiques entre 2015 et 2016 (+14,7% ou + 41 k€ environ). Ce poste regroupe toutes les dépenses indispensables à l'exercice de l'activités du CMS (fournitures médicales, réparations, maintenance des appareils...). Ce phénomène de forte croissance s'explique partiellement par une augmentation de l'activité du CMS : ainsi l'ouverture de la « vaccination du voyageur » en 2016 a généré des dépenses propres à hauteur de 10 k€ environ. Toutefois, la principale raison est due à un rattrapage sur 2016 de fournitures et consommables médicaux commandés en 2015 mais non rattachés à cet exercice budgétaire. Le budget 2017 doit pour permettre de régler définitivement ce phénomène mais cela nécessite une amélioration de l'organisation et du suivi interne du CMS.*

- *Les dépenses indirectes sont en repli à -4% entre 2015 et 2016 (-27 k€).* Ce poste regroupe l'intégralité des charges refacturées par le budget principal au budget annexe du CMS (fluides, valorisation des locaux, assurance, maintenance informatique...). Ce travail permet de mettre en exergue le coût réel du CMS et les moyens affectés par la Ville. Jusqu'en 2016, ces dépenses indirectes étaient refacturées sans décalage d'exercice (par exemple, ce sont les coûts indirects de l'année 2015 qui ont été refacturés lors de l'exercice 2015). En 2016, et pour des facilités de gestion, il a été décidé d'acter le décalage d'un an dans les refacturations : en conséquence, les coûts de l'année 2015 ont été de nouveau refacturés lors de l'exercice 2016. La diminution de ce poste constatée entre 2015 et 2016 est due à un re-calcul des coûts liés à l'entretien ménager du CMS.
- *La masse salariale du CMS est quasiment stable entre 2015 et 2016 (-0,06%).* La masse salariale de 2015 comme celle de 2016 ont fait l'objet d'un retraitement : en effet, par manque de crédits, une partie de la masse salariale 2015 (59 k€ environ) n'a pu être refacturée qu'en 2016. Une fois ce retraitement opéré, **on constate que la masse salariale réelle du CMS s'est stabilisé en 2016**, rompant avec les évolutions des années précédentes (évolution annuelle moyenne de +2,12% entre 2012 et 2014). Le CMS a donc partagé les efforts de la Ville pour contenir les évolutions de sa masse salariale, bien que ce soit dans une moindre mesure que le budget principal. Ces efforts devront être poursuivis dans les prochaines années.

POSTES DE DEPENSES	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	Evolution 2016/2015
Masse salariale (012)	4 046 403,51 €	4 112 017,59 €	4 219 393,40 €	4 217 005,99 €	-0,06%

La masse salariale du CMS se décompose pour 60% de personnels soignants et pour 40% de personnels non soignants (dont les assistants dentaires et manipulateurs radio).

	Masse salariale 2016	% de la masse salariale totale
MEDECINE GENERALE	506 431,74	12,0%
SPECIALISTES	663 066,72	15,7%
DENTISTES	335 994,34	8,0%
ORTHODONTIE	118 691,87	2,8%
INFIRMIERES	528 976,04	12,5%
KINE	164 401,45	3,9%
PEDICURE	52 094,40	1,2%
RADIOLOGIE	154 296,39	3,7%
Sous-total personnel soignant	2 523 952,95	59,9%
ACCUEIL DENTAIRE	103 697,85	2,5%
ACCUEIL MEDICAL	473 955,72	11,2%
AIDES SOIGNANTS	73 266,42	1,7%
ASSISTANTE DENTAIRES	215 450,52	5,1%
DIETETICIENNE	17 356,45	0,4%
DIRECTION	150 131,88	3,6%
MANIP RADIO	96 132,65	2,3%
PSYCHOLOGUES	104 590,10	2,5%
SECRETARIAT RX	88 994,39	2,1%
RECOUVREMENT	140 847,72	3,3%
REGISSEUR	44 229,26	1,0%
SECRETARIAT	184 400,09	4,4%
Sous-total personnel non soignant	1 693 053,04	40,1%
MASSE SALARIALE TOTALE	4 217 005,99	100,0%

2. Les recettes de fonctionnement propres du CMS (hors subvention d'équilibre) sont en nette augmentation par rapport à 2015 (+2,42% ou +84 k€) en raison du dynamisme des recettes tarifaires liées à l'activité médicale

POSTES DE RECETTES	CA 2015	CA 2016	Evolution 2016/2015
Recettes tarifaires (70)	2 476 251,03 €	2 656 104,85 €	7,26%
Subvention des partenaires (74)	995 232,94 €	895 981,89 €	-9,97%
Autres recettes (77)	1 428,30 €	4 715,84 €	230,17%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (hors subvention d'équilibre)	3 472 912,27 €	3 556 802,58 €	2,42%

Le CMS bénéficie de deux sources de recettes principales :

- **Les recettes tarifaires** qui sont composées des participations des usagers ainsi que des remboursements des organismes de sécurité sociale et complémentaires santé. Ce poste de recette est en nette augmentation par rapport à 2015 en raison d'une part, d'un accroissement de la fréquentation de certaines spécialités à forte « plus-value » comme la médecine spécialisée (dont l'activité « consultation étranger malade ») ou la radiologie, et d'autre part, du travail important effectué pour lutter contre l'absentéisme de la patientèle (envoi automatique de SMS pour rappeler les rendez-vous).

	Fréquentation (nombre de passages) source Mardis			Evolution 2015-2016
	2014	2015	2016	
MEDECINE GENERALE	21 795	23 887	22 889	- 4,1 %
MEDECINE SPECIALISEE	21 715	23 822	25 129	+ 5,4 %
PEDICURIE	2 008	1 640	1 985	+ 21 %
RADIOLOGIE	5 109	4 929	5984	+ 21,6 %
SOINS INFIRMIERS	11 408	11 907	11 111	- 6,7 %
KINESITHERAPIE	6 778	6 528	5 996	-8,1%
DENTAIRE	12 209	10 952	10 346	-5,5%
TOTAL FREQUENTATION	81 022	83 665	83 440	- 0,26%

- *Les subvention des partenaires* qui permettent de financer des dispositifs de santé publique propres au CMS ainsi que le Centre de Planning Familial (CPEF) et le Centre d'addictologie (CSAPA) hébergés par le CMS. Ces subventions sont en net repli par rapport à l'année 2015 (-10%) en raison de la baisse des financements du CPEF et du CSAPA (respectivement -5% et -6%) ainsi que par la perte d'une subvention exceptionnelle de la Fondation de France pour le CSAPA en 2015. De même, la subvention relative à l'expérimentation des nouveaux modes de règlements versée par l'ARS est passée de 97 k€ en 2015 à 38 k€ en 2016 (-60,7%) et reste marquée par de nombreuses incertitudes quant à sa pérennité dans les années à venir.

FINANCEURS	CA 2015	CA 2016	Evolution 2016/2015
CONSEIL DEPARTEMENTAL	345 879,55 €	327 963,76 €	-5,18%
<i>dont CPEF</i>	333 124,30 €	315 292,22 €	-5,35%
ARS	407 381,00 €	329 599,05 €	-19,09%
<i>dont CSAPA</i>	216 129,00 €	203 171,05 €	-6,00%
<i>dont nouveaux modes de règlements</i>	96 902,00 €	38 078,00 €	-60,70%
CPAM	210 972,39 €	224 419,08 €	6,37%
CONTRAT DE VILLE	11 000,00 €	14 000,00 €	27,27%
FONDATION DE France	20 000,00 €		-100,00%
TOTAL	995 232,94 €	895 981,89 €	-9,97%

3. Pour assurer l'équilibre financier du CMS et absorber les déficits antérieurs, la subvention d'équilibre du budget principal de la Ville a atteint 1 782 633 € en 2016 (+1,77%)

EQUILIBRE DU BUDGET ANNEXE DU CMS	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	Evolution 2016/2015
Subvention d'équilibre du budget principal	1 839 455,00 €	1 764 455,00 €	1 751 580,05 €	1 782 632,71 €	1,77%

Afin d'apprécier la situation réelle du CMS, la subvention d'équilibre 2016 du CMS mérite un double retraitement :

- d'abord, la masse salariale du CMS pour 2015 n'ayant pu être intégralement refacturée en 2015, un solde de 59 k€ environ vient grever la subvention d'équilibre de 2016 ;
- ensuite, la subvention d'équilibre 2016 permet d'absorber intégralement les déficits antérieurement accumulés soit environ 52 k€.

En conséquence, **la subvention du budget principal qui aurait été nécessaire pour assurer l'équilibre du CMS est de 1 672 298,41 €**. Ce montant correspond donc au déficit structurel 2016 du CMS après retraitement de la masse salariale et neutralisation des déficits antérieurs.

Ainsi, bien que la subvention d'équilibre du CMS augmente en 2016, son déficit structurel se réduit depuis le pic atteint en 2014.

DEFICIT STRUCTUREL DU CMS	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	Evolution 2016/2015
DEFICIT STRUCTUREL	-1 769 643,52 €	-1 945 675,53 €	-1 750 505,30 €	-1 672 298,41 €	-4,47%

4. Les investissements du CMS restent modérés en 2016 suite au report à 2017 de l'ouverture de l'annexe de la Fabrique de Santé au Marcreux et de l'installation du 5^e fauteuil dentaire

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	Evolution 2016/2015
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			3 360,00 €		-100,00%
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	44 548,59 €	27 358,79 €	93 641,21 €	41 255,85 €	-55,94%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	44 548,59 €	27 358,79 €	97 001,21 €	41 255,85 €	-57,47%

RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	Evolution 2016/2015
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			11 786,00 €	15 912,00 €	35,01%
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		15 374,99 €		22 236,15 €	
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	0,00 €	15 374,99 €	11 786,00 €	38 148,15 €	223,67%
040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (AMORTI.)	101 418,63 €	59 323,91 €	31 445,75 €	45 800,43 €	45,65%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	101 418,63 €	74 698,90 €	43 231,75 €	83 948,58 €	94,18%

Les dépenses d'investissement de l'année 2016 sont en diminution de 56% par rapport à l'exercice 2015 qui représentait un point haut en raison du rattrapage d'un exercice 2014 très faible. **Ces dépenses ont été consacrées pour 28 k€ aux besoins du service dentaire et pour 13 k€ aux besoins du service médical.** Le budget total alloué en 2016 (124 k€ avec les reports de 2015) n'a donc été que partiellement consommé en raison du report à 2017 des 2 principales opérations d'investissement du CMS initialement prévues en 2016 :

- L'ouverture de 3 cabinets médicaux au sein de l'annexe de la Fabrique de Santé au Marcreux
- L'installation d'un 5^e fauteuil dentaire

Sur le plan des recettes d'investissement, le CMS a bénéficié en 2016 :

- du FCTVA pour 16 k€ environ
- de la Réserve parlementaire 2014 d'Elisabeth Guigou pour 22 k€ environ permettant le financement partiel d'un échographe

Les recettes d'investissement étant supérieures aux dépenses, **le CMS bénéficie d'un excédent de 43 k€ environ qui s'ajoute aux excédents antérieurs cumulés de 46 k€** : en 2017, le CMS bénéficiera donc d'un excédent global d'investissement de 89 k€ lui permettant d'autofinancer intégralement ses investissements.

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 27

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 18 MAI 2017

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 18 Mai, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 11 mai 2017, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes CHERET Magali, GRARE Laurence, KOUAME AKOUA Marie, M. CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc Adjoints à la Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mme REDOUANE Wassila, MM. SANON Guillaume, GARNIER Daniel, Mmes YONNET Evelyne, AISSAOUI Djamilia, MM VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme VALLY Sophie	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
M. KAMALA Kilani	Représenté par :	M. SANON Guillaume
Mme TLILI Leïla	Représentée par :	M. RUER Marc
M. MONINO Jean-François	Représenté par :	M. DAGUET Anthony
M. BENKHELOUF Boualem	Représenté par :	M. KADDOURI Nourredine
Mme MARINO Danielle	Représentée par :	M. KARMAN Jean-Jacques
M. KARROUMI Sofienne	Représenté par :	M. CHOUDER Fethi
M. CHIBAH Salah	Représenté par :	Mme GRARE Laurence
M. TLILI Mohamed Fathi	Représenté par :	M. WOHLGROTH Antoine
Mme FAGARD Alice	Représentée par :	M. CECCOTTI-RICCI Roland
M. HAFIDI Abderrahim	Représenté par :	M. BEAUDET Pascal
M. LOGRE Benoit	Représenté par :	Mme YONNET Evelyne
M. ZAIRI Rachid	Représenté par :	M. GARNIER Daniel

Mme AISSAOUI Djamilia à donné procuration à Mme CHERET Magali à partir de la question n°81

M. RACHEDI Hakim étant arrivé à partir de la question n°81

Absents : Mmes MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, M. ZORGANI Mourad, Mme RABAH Hana, M. AIT-BOUALI Omar, Mme ALVES Presilya, LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Mme LE NOURY Nadia.

Secrétaire de séance : M. KADDOURI Nourredine

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances et du contrôle de gestion

Finances

REF : DAF2017015

Signataire : JB

OBJET : Approbation du compte administratif 2016 du budget annexe du Centre municipal de Santé

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Pascal BEAUDET et Mériem DERKAOUI, maires en exercice au cours de l'exercice 2016, s'étant retiré au moment du vote,

Vu les articles L 1612-12 et L 2121-31 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le compte de gestion 2016 du budget annexe du Centre municipal de santé établi par le Trésorier municipal,

Vu le compte administratif 2016 du budget annexe du Centre municipal de santé de la commune établi par la Maire,

Vu la note de présentation du compte administratif annexée à la présente délibération,

A l'unanimité. Mme YONNET, MM. VANNIER et GARNIER n'ayant pas pris part au vote.

DELIBERE :

ADOPTÉ le compte administratif 2016 du budget annexe du Centre municipal de santé

CONSTATE la concordance du compte administratif et du compte de gestion.

ARRETE les résultats définitifs 2016 comme suit :

RECETTES DE L'EXERCICE

Investissement	83 948,58 €
Fonctionnement	5 339 435,29 €
Total	5 423 383,87 €

DEPENSES DE L'EXERCICE

Investissement	41 255,85 €
----------------	-------------

Fonctionnement	5 287 891,39 €
Total	5 329 147,24 €

RESULTATS DE L'EXERCICE

Investissement	42 692,73 €
Fonctionnement	51 543,90 €
Total	94 236,63 €

RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES

Investissement	46 712,76 €
Fonctionnement	-51 543,90 €
Total	-4 831,14 €

RESULTATS DE CLOTURE

Investissement	89 405,49 €
Fonctionnement	0,00 €
Total	89 405,49 €

SOLDE DES RESTES A REALISER

Investissement	-274,00 €
Fonctionnement	0,00 €
Total	-274,00 €

**RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE
2016**

89 131,49 €



Adjoint délégué
Silvère ROZENBERG

Reçu en préfecture le : 19/05/2017

Publié le : 19/05/2017

Certifié exécutoire le : 19/05/2017



Adjoint délégué
Silvère ROZENBERG